

Yves Avril
Docteur en droit
Avocat

la responsabilité de l'avocat

préface de Henri Daniel Cosnard
Professeur à la Faculté
des Sciences juridiques de Rennes

Dalloz
11 rue Soufflot
75240 Paris
cedex 05
1981

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

TITRE I

LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'AVOCAT	9
---	---

CHAPITRE 1. — LES CONDITIONS DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'AVOCAT	10
---	----

SECTION 1. La faute de l'avocat	10
---------------------------------------	----

§ 1. <i>Les différents manquements imputables à l'avocat</i>	11
--	----

A. Les manquements au devoir de conseil	11
---	----

1° Le contenu du devoir de conseil	11
--	----

2° Les limites du devoir de conseil	16
---	----

B. Manquements au devoir de prudence et de diligence	20
--	----

1° Manquements au devoir de prudence	20
--	----

a) à l'égard des tiers	20
------------------------------	----

b) à l'égard des clients	23
--------------------------------	----

2° Manquements au devoir de diligence	24
---	----

a) le respect des délais	24
--------------------------------	----

b) le parfait accomplissement des formalités	27
--	----

§ 2. <i>L'influence de certaines situations particulières</i>	29
---	----

A. L'influence du comportement du client	29
--	----

1° la qualité du client	30
-------------------------------	----

2° l'influence de la faute du client	33
--	----

B. L'influence des concours prêtés à l'avocat	36
---	----

1° le concours entre avocats et avoués	36
--	----

2° le concours d'autres auxiliaires de justice	39
--	----

SECTION 2. Le préjudice	42
§ 1. <i>Les caractères du préjudice réparable</i>	42
A. Le préjudice certain	42
1° L'exclusion du préjudice éventuel	43
2° L'admission du préjudice certain	44
B. Le préjudice direct	48
1° L'existence du lien de causalité	48
2° Les aspects du préjudice direct	50
§ 2. <i>L'évaluation du préjudice</i>	53
A. L'influence de la gravité de la faute	53
1° L'influence de la faute lourde	53
2° L'influence de la faute légère	56
B. Le montant de la réparation	57
1° La méthode jurisprudentielle	57
2° Le montant des dommages-intérêts	60
 CHAPITRE 2. — LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'AVOCAT	 63
SECTION 1. La conduite de la procédure	63
§ 1. <i>Les conditions d'introduction de la demande en justice.</i>	64
A. Les conditions de recevabilité	64
1° Les formes et délais d'introduction de la demande en justice	64
2° La qualité des parties à l'instance	68
a) la qualité du demandeur	69
b) la qualité du défendeur	69
B. L'influence de l'autorité de la chose jugée	74
1° L'influence de la chose jugée en matière pénale	74
2° L'influence de la chose jugée en matière disciplinaire	76
§ 2. <i>Les règles de compétence</i>	79
A. Le choix de la juridiction compétente	79
1° La règle commune	79
2° L'exception	83

B. La compétence des juridictions du fond et de la Cour de cassation	86
1° La compétence dans l'appréciation de la faute	86
2° La compétence dans l'appréciation du préjudice	87
SECTION 2. L'administration de la preuve et les effets de l'instance ...	89
§ 1. <i>L'administration de la preuve</i>	90
A. La variété des modes de preuve	90
1° Les modes habituels de la preuve	90
2° L'aveu	94
B. Les limites à la liberté des preuves	97
1° La production en justice des correspondances échangées entre avocats	97
2° L'influence du secret professionnel	100
§ 2. <i>Les effets de l'instance</i>	102
A. Les accessoires de la condamnation principale	102
1° Les dommages-intérêts alloués à l'avocat	103
2° Les dépens et frais irrépétibles	105
B. La solidarité des condamnations	107
1° La position du problème	107
2° Les solutions de la jurisprudence	109
CHAPITRE 3. — LES ASSURANCES	111
SECTION 1. Les obligations d'assurance	111
§ 1. <i>Les exigences légales</i>	112
A. Des contrats imposés	112
1° L'assurance de responsabilité civile	112
2° L'assurance et la garantie de représentation des fonds	114
B. Des contrats dirigés	116
1° L'assurance de responsabilité civile	116
2° L'assurance ou la garantie de représentation des fonds	118
§ 2. <i>L'exécution pratique des obligations d'assurance</i>	119
A. Les difficultés d'approche	119

1° le nom des compagnies d'assurance	119
2° Le financement de l'assurance	121
B. Les différentes options	122
1° Le choix des compagnies d'assurance	122
2° Le financement des assurances	124
SECTION 2. L'exécution des contrats d'assurance	126
§ 1. <i>Les conditions de garantie</i>	126
A. L'influence de la date du sinistre	126
1° La notion de sinistre	127
2° L'influence pratique de la notion de sinistre	128
B. L'influence du comportement de l'avocat	129
1° Le comportement de l'avocat avant le sinistre	129
2° Le comportement de l'avocat après le sinistre	132
§ 2. <i>Le règlement des sinistres</i>	133
A. La transaction	134
1° Les avantages de la transaction	134
2° Les difficultés de la transaction	135
B. Le procès	137
1° La concertation entre l'assureur et l'assuré	137
2° Le domaine de la direction du procès	138

TITRE II

LA RESPONSABILITÉ DISCIPLINAIRE DE L'AVOCAT

141

CHAPITRE 1. — L'ORIGINALITÉ DE LA RESPONSABILITÉ DIS- CIPLINAIRE DE L'AVOCAT

142

SECTION 1. La finalité de la responsabilité disciplinaire

142

§ 1. *La sanction de la déontologie*

143

A. La notion de déontologie dans la profession d'avocat

143

1° Les sources de la déontologie

144

2° Les contours incertains de la déontologie

145

B. L'appréciation des devoirs professionnels	147
1° La vocation théorique de la responsabilité disciplinaire	147
2° La vocation pratique de la responsabilité disciplinaire	148
§ 2. <i>La fonction irremplaçable de la responsabilité disciplinaire</i> ...	150
A. La fonction autonome de la responsabilité disciplinaire	150
1° L'autonomie par rapport au droit pénal	150
2° L'autonomie par rapport au droit civil	152
B. Le caractère approprié des moyens	153
1° La procédure	153
2° Les sanctions disciplinaires	154
SECTION 2. Les manifestations de l'autonomie de la responsabilité disciplinaire	156
§ 1. <i>L'autonomie de la responsabilité disciplinaire en matière de diffamation</i>	156
A. La diffamation devant les juridictions civiles ou pénales	157
1° Le principe de l'immunité judiciaire	157
2° Les limites de l'immunité judiciaire	157
B. L'appréciation de la juridiction disciplinaire	159
§ 2. <i>L'appréciation des correspondances échangées entre avocats</i> ..	160
§ 3. <i>L'autonomie de la responsabilité disciplinaire en matière d'honoraires</i>	160
CHAPITRE 2. — LES VALEURS À PROTÉGER	162
SECTION 1. Les devoirs à l'égard des professions judiciaires	163
§ 1. <i>Les devoirs de l'auxiliaire de justice</i>	163
A. Les procédés de l'auxiliaire de justice	163
1° La loyauté de l'auxiliaire de justice	164
2° L'obligation de dignité	165
B. Les devoirs à l'égard des magistrats	167
1° Les manquements à la personne des magistrats	167
2° Les manquements au respect dû à l'institution judiciaire ...	170
§ 2. <i>Les devoirs à l'égard des avocats</i>	172
A. Les devoirs provenant de l'organisation professionnelle	172

1° Les devoirs à l'égard des représentants de l'Ordre	172
2° Les devoirs d'ordre financier	174
B. Les manquements à la confraternité	175
SECTION 2. Les devoirs à l'égard des profanes	178
§ 1. <i>Les devoirs à l'égard des clients</i>	179
A. Les manquements à la loyauté	179
1° L'acceptation d'une clientèle	179
2° La loyauté du concours prêté par l'avocat	181
B. Le désintéressement	182
1° Les modalités de rémunération	182
2° Le montant des honoraires	184
§ 2. <i>Les devoirs à l'égard des tiers</i>	185
A. Le souci d'éviter des pressions	185
B. Le manque de correction	187
CHAPITRE 3. — LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE	188
SECTION 1. La préparation de la décision disciplinaire	189
§ 1. <i>Les poursuites disciplinaires</i>	189
A. L'initiative des poursuites	189
1° La décision de poursuivre	189
2° L'interdiction provisoire	192
B. Les conditions particulières de recevabilité	194
1° L'amnistie	194
2° La compétence des juridictions disciplinaires	196
§ 2. <i>La préparation de l'audience</i>	198
A. Les formes procédurales	198
1° L'instruction	198
2° La citation	199
B. La nature des juridictions disciplinaires	201
1° Les juridictions de première instance	201
2° La Cour d'appel	202

	TABLE DES MATIÈRES	267
SECTION 2. La décision disciplinaire		203
§ 1. <i>La tenue de l'audience disciplinaire</i>		204
A. La composition du Conseil de l'Ordre		204
1° Le nombre des juges		204
2° La récusation		205
B. La comparution		206
1° La présence à l'audience		206
2° La défense de l'avocat		207
§ 2. <i>Les suites de l'audience disciplinaire</i>		207
A. La formation de la décision disciplinaire		208
1° Le vote		208
2° La rédaction de la décision		208
B. Les effets de la décision disciplinaire		209
1° La notification		209
2° L'exécution de la décision disciplinaire		210
CONCLUSION		213
BIBLIOGRAPHIE		215
ANNEXES		217
INDEX ALPHABÉTIQUE		257
TABLE DES MATIÈRES		261